

Braccio, Nadia

De: P. Beaudoin [alliance.888@hotmail.com]
Envoyé: 3 juin 2014 21:53
À: Greffe
Objet: «a verser au dossier R-3854-2013 phase 2 (observation) ».

Bonsoir ,

Je demande l'annulation des frais liés à l'ensemble de ce projet de relève sans fil des données de consommation

qu'hydro-québec exige . On m'a dit la semaine dernière que les frais étaient de 138 \$ pour l'installation et 17\$

par mois . Ils font le relevé 6 fois l'an ,pourquoi des frais mensuels.

Je veux que l'ensemble du projet soit soumise à une véritable étude d'impacts indépendante qui viendra établir

l'AMPLEUR RÉELLE des effets sur la santé , sur l'A.D.N etc...N'oublions pas que les animaux tels : vaches ,porcs,

poules etcsont confinés dans les bâtisses à l'année. Hydro-Québec n'a jamais voulu reconnaître leur

responsabilités par rapport au Courant Parasite ,Qu'advient-il des problèmes que causeront ces nouveaux

compteurs..... *I est injuste de payer pour se faire électropolluer, contrairement au principe bidon du demandeur / payeur qu'invoque hydro-québec*